



PREVENTION CONTRE LA CYBER-CRIMINALITE

Quelques bons réflexes à adopter pour mieux se protéger :

1/ Protéger son ordinateur :

- N'installez que les logiciels indispensables à vos activités ;
- Téléchargez à partir de sites connus et de confiance ;
- Installez un antivirus, un pare-feu et un anti-espionnage et mettez les à jour, ainsi que votre système d'exploitation.

2/ Se protéger des escroqueries :

- Rejetez les courriels bancaires vous demandant vos identifiants bancaires ("phishing") ;
- Ne communiquez jamais des données sensibles (n° carte bancaire, mot de passe) en cliquant sur un lien envoyé par courrier électronique ;
- Toujours partir de la page d'accueil d'un site pour accéder aux autres pages, notamment celles où sont demandés des identifiants ;
- Ne répondez pas à une sollicitation par courriel, à l'origine en provenance de certains pays d'Afrique, promettant une importante somme d'argent en échange d'une aide financière ;
- Lors de la consultation de sites sécurisés (l'adresse doit commencer par **https**), s'assurer de l'activation du cryptage des données ;
- Effectuez les achats sur les sites sécurisés (apparition des logos « cadenas et clé » en bas du navigateur) ;
- Variez les mots de passe (en cas de découverte de ce dernier, l'internaute s'expose à de gros risques).

3/ Protéger vos enfants :

- Ne laissez pas vos enfants seuls face à Internet ;
- Contrôlez l'accès à l'ordinateur et installez-le dans une pièce commune ;
- Visualisez régulièrement les sites visités dans le navigateur en utilisant la commande « CTRL + H » ;
- Installez un logiciel de contrôle parental ;
- Éduquez vos enfants à la prudence.